

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung                |
| <b>Herausgeber:</b> | Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  |
| <b>Band:</b>        | 15 (1939-1940)  |
| <b>Heft:</b>        | 28  |
| <b>Artikel:</b>     | Les onze prédecesseurs du Général Guisan [Fortsetzung]                                  |
| <b>Autor:</b>       | [s.n.]  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-711838">https://doi.org/10.5169/seals-711838</a> |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les onze prédecesseurs du Général Guisan

(Suite.)

6. *Niklaus-Franz von Bachmann* (1740—1831). Il entra en 1758 au service de France, commanda une compagnie en 1759 et fut nommé en 1778 aide-major général de l'armée; dès 1779, il commanda avec distinction le II<sup>e</sup> régiment. Après l'orage des Tuileries, l'Assemblée Nationale l'accusa d'incivisme; son régiment fut dissous et lui-même put regagner la Suisse. En 1793, il reprit un régiment au service de la Sardaigne et devint bientôt général-major. Mais, en 1797, ce régiment fut désarmé par Bonaparte et Bachmann fut emmené à Milan comme prisonnier de guerre et livré comme suspect au Directoire helvétique à Lucerne. Celui-ci lui rendit la liberté dans sa patrie, mais le mit sous la surveillance du préfet.

Lorsque les Autrichiens entrèrent en 1799 dans le pays de Glaris, Bachmann se mit en relation avec le général Hotze et l'archiduc Charles, obtint le commandement suprême des Suisses au service de l'Autriche et forma la légion Bachmann qui fut dissoute après la paix de Lunéville, le 24 mai 1801. Une année plus tard, la Diète de Schwyz lui confia l'organisation et le commandement suprême des troupes confédérées qu'elle levait contre le gouvernement de Berne. Il repoussa l'ennemi jusqu'à Lausanne lorsque survint la médiation de Napoléon. Il s'enfuit à Constance et refusa décidément l'offre du landammann d'Affry et du général Ney d'organiser les régiments suisses au service de la France.

En 1803, il retourna à Nafels où il vécut tranquille jusqu'à la chute de Napoléon. Louis XVIII lui fit offrir le commandement des nouvelles gardes suisses ainsi que

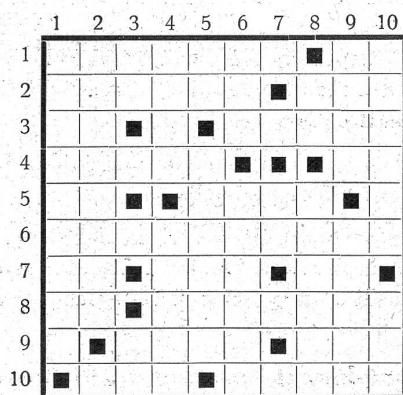
de toutes les troupes au service de la France et, en 1814, il fut fait général-lieutenant.

Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, la Diète fédérale leva des troupes pour couvrir la frontière et nomma Bachmann général en chef le 20 mars 1815, avec pleins pouvoirs pour franchir au besoin la frontière. Après que le général Barbanègre eut bombardé Bâle, Bachmann fit investir la Franche-Comté par les troupes fédérales le 3 juillet 1815. Mais les difficultés d'approvisionnement, certaines émeutes et des désordres dans l'armée lui firent bientôt retirer ses troupes sur le sol suisse, d'autant plus qu'entretemps la Diète s'était prononcée contre une offensive en France. L'idée du général von Bachmann était d'assurer à la Suisse une situation avantageuse dans les pourparlers de paix qui devaient suivre. Son désaccord avec la Diète l'obligea toutefois à abandonner son commandement le 26 juillet 1815. Par la suite, les Alliés reconquirent à la Suisse une indemnité de guerre de trois millions de francs dont la France fit les frais. Ce règlement de comptes justifia après coup l'acte de force du général von Bachmann et, en 1816, la Diète décerna à ce dernier une lettre de remerciements et une épée d'or.

Avant de rendre son commandement, Bachmann n'avait pas négligé de signaler les défauts de l'armement et le manque de compétence du commandement de l'armée. Il se retira à Nafels, où il mourut âgé de 91 ans, dernier de sa famille.

## Mots croisés

### Problème N° 15



Horizontalement.

- Champ de bataille historique de la Suisse. — Soleil égyptien.
- Nicolas de Flüe en était un. — Petit chien.
- Inversé, d'un verbe qui implique la soif. — Voix du canon.
- Signe distinctif du caractère vaudois. — Terminaison d'infinitif.
- Dans un chalet. — Viril.
- Grands oiseaux souvent rapaces.
- Phonétiquement, verbe particulier aux bébés. — Bureau international du Travail. — Note de musique.
- Deux voyelles jumelles. — Les plus cachés ont le plus de valeur.
- Verbe désagréable à l'odorat. — Qualité d'un pain.
- Particulier à la vache. — Haut.

Verticalement.

- Ville suisse.
- Symbol suisse.
- Les deux premières lettres d'une vallée et d'un fromage célèbres. — Dans la paix.
- Indispensable au cinéma. — Sans esprit.
- Préposition. — L'Angleterre en possède un grand.
- Article simple. — Un gosier militaire l'est naturellement!



Ritchaud

Un fichu dragon.

Le lieutenant: Vous n'avez donc jamais soigné de chevaux, à la maison?

La recrue dragon: Oh! que si mon yeutenant. Seulement c'était des chevaux de bois. Le père et moi, on exploite un carrousel à Yverdon!